

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

ADMINISTRATION

09

RURAL

01

N° 2978

15 Janvier 2024

15 January 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">070/2024/HYDRO-MEKIN/DG/CMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°070/2024/HYDRO-MEKIN/DG/CMA DU 08/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES GLOBALES DOMMAGES INFRASTRUCTURELS DU PATRIMOINE D'HYDRO-MEKIN S.A
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 01/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2024 DU 12/01/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 30 NOVEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT DU LOGICIEL ET MISE A JOUR (PLATEFORME DE COMMERCIALISATION EN LIGNE DES PRODUITS AGROPASTORAUX)
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">059/2024/AC/MINADER/CAB/ODT/PARF-CAFE DU .09/01/24</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL A CANDIDATURE N° 00059/2024/AC/MINADER/CAB/ODT/PARF-CAFE DU .09/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL AU PARF-CAFE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	12-01-2024

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 02/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2024 DU 09 JAN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AUTOUR DE LA CITÉ DU BARRAGE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 04/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2024 DU 09 JAN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AUTOUR DE LA CITÉ DU BARRAGE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	<a href="#">01/DM/COM-BAFIA/SG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°01/DM/COM-BAFIA/SG/2024 DU10/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 17 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA FINANCEMENT : BUDGET DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PDCVEP), EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
7	Reference	<a href="#">001/AONO/C.NGBE/CIPM/2024 DU 15/01/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NGBE/CIPM/2024 DU 15/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE A LA COMMUNE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-02-2024
8	Reference	<a href="#">005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24 DU 15 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	15-01-2024
9	Reference	<a href="#">006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24 DU 15 JANVIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU BASSE TENSION MONOPHASE A MAHOLO II DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	07-02-2024
10	Reference	<a href="#">021/2023/HYDRO-MEKIN/DG/CMA</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/2023/HYDRO-MEKIN/DG/CMA DU 08/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES GLOBALES DOMMAGES INFRASTRUCTURELS DU PATRIMOINE D'HYDRO-MEKIN S. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC D'HYDRO-MEKIN, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24 DU 15 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET REAMENAGEMENT DES ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	07-02-2024

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/C/COM-BAFIA/SG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°01/C/COM-BAFIA/SG/2024 DU10/01/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 17 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE;MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA FINANCEMENT : BUDGET DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PDCVEP), EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/2024/AMI/PAD DU 12/01/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL N°001/2024/AMI/PAD DU 12/01/2024 POUR LA PRÉSELECTION DES CANDIDATS DEVANT PARTICIPER À L'APPEL À CONSULTATION RESTREINTE POUR LA CONCEPTION, LE FINANCEMENT, L'AMÉNAGEMENT, LA MODERNISATION, L'EXPLOITATION, LA MAINTENANCE, LA RÉNOVATION AVANT RÉTROCESSION AU PORT AUTONOME DE DOUALA D'UNE CANTINE D'ENTREPRISE MODERNE. EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	14-02-2024

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0000855/D/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0000855/D/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 22 DÉCEMBRE 2023 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 00027/M/ MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 26 JUILLET 2021 PASSE AVEC L'ENTREPRISE GROUP SOFT SARL RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU CÂBLAGE RÉSEAU DU BÂTIMENT PRINCIPAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1712/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU 29/12/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1712/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000011/AONO/CAMWATER/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA CAMWATER (EN 04 LOTS).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**DECISION N°070/2024/HYDRO-MEKIN/DG/CMA DU 08/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES GLOBALES DOMMAGES INFRASTRUCTURELS DU PATRIMOINE D'HYDRO-MEKIN S.A**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL D'HYDRO-MEKIN

- Vu La loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu Le Décret n° 2010/328 du 18 octobre 2010 portant création de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN);
- Vu Le Décret n° 2010/329 du 18 octobre 2010 portant approbation des statuts de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN);
- Vu le décret n°2011/189 du 27 Juin 2011 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu le décret n°2011/190 du 27 Juin 2011 portant nomination du Directeur Général de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu le décret n°2011/191 du 27 Juin 2011 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2018/355 du 20 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 et ses textes d'application subséquents ;
- Vu Les normes en vigueur;
- Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché ;

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup> :** La Société SAAR ASSURANCES B.P : 11834 Yaoundé, Tél : 222 20 66 48/222 20 66 50 est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 du 18/09/2023, pour un montant **167 277 691 (cent soixante-sept millions deux cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-et-un) FCFA en TTC**. La durée des prestations est fixée à 16 (seize) mois dont 04 (quatre) mois pour la tranche ferme et 12 (douze) mois pour la tranche conditionnelle. Les prestations seront financées par le budget d'investissement d'HYDRO-MEKIN, exercices 2023 et 2024.

**Article 2 :** La Société SAAR ASSURANCES représente l'apériteur à hauteur de 60% du marché. Les Sociétés **SANLAM CAMEROUN (B.P : 12125 Douala, Tél : +237 233 50 25 01) et CHANAS ASSURANCES S.A (B.P : 109 Douala ; Tél : 233 42 14 74/679 803 983/699 302 713)** en sont les co-assureurs aux taux respectifs de 25% et 15%.

**Article 3 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 8 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BIYA MOTTO Frederic**

# PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

COMMUNIQUE N° 01/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2024 DU 12/01/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 30 NOVEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT DU LOGICIEL ET MISE A JOUR (PLATEFORME DE COMMERCIALISATION EN LIGNE DES PRODUITS AGROPASTORAUX)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Pays : **Cameroun**

Agence d'exécution : **Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA)**

Intitulé de l'activité : **Recrutement d'un consultant pour le développement du logiciel et mise à jour (plateforme de commercialisation en ligne des produits agropastoraux)**

Financement : **Crédit IDA N°7116-CM**

Numéro d'identification du Projet : **P177782**

Méthode de sélection : « **Sélection fondée sur les qualifications des Consultants (SQC)** »

Date de publication : **01 Décembre 2023**

**Informations aux candidats**

N°	Nom et prénom des Consultants	Adresse	Score
1	ALSHADOWS TECHNOLOGIES	B.P : 17 668 Yaoundé, Tél : 656 813 398	A satisfait aux 8 critères sollicités
2	KAVAA	Tél : + 212 (0) 5 37 77 96 05	A satisfait aux 7 critères sollicités
3	MADIA SARL	B.P : 8857 Yaoundé, Tél : 698 72 20 07/676 50 95 26	A satisfait aux 6 critères sollicités
4	ICC SOFT	B.P : 5937 Yaoundé, Tél : 222 23 41 26	A satisfait aux 5 critères sollicités

YAOUNDE le 12 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR

**NDZOMO ABANDA GILBERT**

# MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL A CANDIDATURE N° 00059/2024/AC/MINADER/CAB/ODT/PARF-CAFE DU .09/01/2024 POUR LE  
RECRUTEMENT DU PERSONNEL AU PARF-CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans l'optique de contribuer à l'accroissement de la production nationale du Café de qualité a l'effet de garantir la durabilité des économies caféières, le Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE) instruit par le MINADER, s'aligne aux objectifs de la Stratégies Nationale de Développement (SND 2020-2030) dont les perspectives à l'horizon 2030 sont la production de 160.000 T de Café de qualité, 50% de transformation locale et 20% de consommation des produits manufactures local.

## 2. Objet

Dans le but d'atteindre les objectifs fixes par la convention n° 0004/MINADER/FODECC/PARF-CAFE du 24 avril 2023 relative au financement du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural à l'honneur de diffuser largement à l'attention des professionnels de l'opinion publique, l'ouverture d'un recrutement des cadres pour les postes ci-après :

- Chefs de Composantes Techniques (03 cadres);
- Chefs d'Unité Opérationnelle (08 cadres) ;
- Chef Unité Suivi-Evaluation (01 cadre) ;
- Chef Unité Administrative et Financière (01 cadre) ;
- Chef Unité Appui au Renforcement des Capacités (01 cadre) ;
- Chef de Secrétariat (01 cadre) ;
- Comptable (01 cadre) ;
- Expert en Passation des Marchés (01 cadre) ;
- Cadres d'Appui (10 cadres);



## 3. Consistance des prestations

### Les Chefs de Composantes Techniques :

#### a. Composante d'Appui à la Production et à la diffusion du Matériel Végétal Performant (CMVP)

##### ? Missions:

- Contribuer à la production et à la mise à disposition des pépiniéristes, des semences certifiées et performantes ;
- Contribuer à la relève des capacités de production de semences et à la traçabilité variétale ;
- Contribuer à l'élaboration des fiches techniques et des cahiers de charges de conduite des unités de production de semences ;
- Participer au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs du maillon semences ;
- Evaluer les potentialités de productivité des parcelles à bois et des champs semenciers

? **Niveau requis:** bac+5 ingénieur agronome ou équivalent 10 ans d'expérience dans le domaine de l'agriculture, bon sens du leadership, bonne connaissance de l'outil informatique, maîtrise de l'utilisation du GPS, connaissance approfondies du monde agricole et de l'agriculture, esprit scientifique, organisé et rationnel.

#### b. Composante d'Appui au Développement des Exploitations Cafésières (CADEC)

##### ? Missions:

- Faciliter la diffusion des plants ;
- Caractériser les exploitations cafésières ;
- Promouvoir les systèmes innovants dans le domaine de la production ;
- Appuyer l'installation, la densification, la régénération et réhabilitation des plantations cafésières dans divers bassins de production ;
- Promouvoir les systèmes innovants dans le domaine de la protection phytosanitaire des exploitations ; Contribuer à la protection phytosanitaire des vergers ;
- Accompagner les acteurs et intervenants de la chaîne de veille et de surveillance Phytosanitaire ;
- Promouvoir les systèmes innovants dans le domaine de la fertilisation des exploitations ;
- Contribuer à la fertilisation des vergers.

? **Niveau requis :** bac+5 Ingénieur agronome ou équivalent, 10 ans d'expérience dans le domaine de l'agriculture, bon sens du leadership, bonne connaissance de l'outil informatique, maîtrise de l'utilisation du GPS, connaissances approfondies du monde agricole et de l'agriculture, esprit scientifique, organisé et rationnel.

#### c. Composante d'Appui à la Durabilité de la Filière Café (CAD)

##### ? Missions:

- Contribuer à la vulgarisation des systèmes innovants de production post-récolte d'un café de qualité ;
- Susciter auprès des caféiculteurs, la création, des coopératives dans les bassins de production ou il n'en existe pas ;
- Participer à la conduite d'un diagnostic institutionnel, fonctionnel, organisationnel des acteurs de la filière ;
- Contribuer à l'élaboration des plans de développement des acteurs.
- Contribuer à la promotion des mesures incitatives de valorisation de l'origine Cameroun ; Contribuer à la promotion de l'autoconsommation locale.

? **Niveau requis :** bac+5 Ingénieur agronome ou équivalent, 10 ans d'expérience dans le domaine de l'agriculture, bon sens du leadership, bonne connaissance de l'outil informatique, maîtrise de l'utilisation du GPS, connaissance approfondies du monde agricole et de l'agriculture, esprit scientifique, organisé et rationnel.

### Les Chefs d'Unité Opérationnelles :

##### ? Missions:

Appuyer les Chefs de Composante dans l'accomplissement de leurs missions.

? **Niveau requis :** bac+3 Ingénieur agronome, 03 ans d'expérience minimum, bonne connaissance de l'outil informatique maîtrise de l'utilisation du GPS, connaissance approfondies du monde agricole et de l'agriculture, esprit scientifique, organisé et rationnel.

### Le Chef d'Unité Suivi-Evaluation :

##### ? Missions:

- Assurer le suivi de toutes les activités du Projet ;
- Elaborer, préparer et veiller au respect des Plan d'Action, Budget Programme et rapports périodiques d'activités du Projet ;
- Travailler en étroite collaboration avec les autres Composantes de la Coordination

? **Niveau requis :** bac+5 formation polyvalente (école d'ingénieur, cycle universitaire), 02 ans d'expérience, bonne notion en relation avec le suivi-évaluation de projets notamment dans le développement rural. Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, être autonome, rigoureux et organiser, bonne connaissance de l'outil informatique, maîtrise de l'utilisation du GPS, connaissance approfondies du monde agricole et de l'agriculture, esprit scientifique, organisé et rationnel.

## **Le Chef d'Unité Administrative et Financière :**

### **? Missions:**

- Réaliser les activités administratives, financières et matières du Projet ;
- Travailler en étroite collaboration avec les autres Composantes de la Coordination.

**? Niveau requis :** bac+5 en finance publique, 05 ans d'expérience, bonne connaissance du développement rural. Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, être autonome, rigoureux et organiser bonne connaissance de l'outil informatique, maîtrise de l'utilisation du GPS, connaissance approfondies du monde agricole et de l'agriculture, esprit scientifique, organisé et rationnel

## **Le Chef d'Unité Appui au Renforcement des Capacités :**

### **? Missions:**

- Renforcer la capacité technique de production, de petite transformation et consommation locale ;
- Renforcer les capacités organisationnelles et managériales des acteurs ;
- Travailler en étroite collaboration avec les autres Composantes de la Coordination

**? Niveau requis :** bac+5 en agronomie, 05 ans d'expérience, bonne connaissance du développement rural. Avoir un esprit d'analyse et de synthèse être autonome, rigoureux et organiser bonne connaissance de l'outil informatique, maîtrise de l'utilisation du GPS, connaissance approfondies du monde agricole et de l'agriculture, organisé et rationnel.

## **Le Chef de Secrétariat :**

### **? Missions:**

- Connaissance de l'environnement professionnel du PARF-CAFE, analyse et élaboration des projets ;
- Connaissance des procédures administrative, budgétaires et juridique. s
- Notion de techniques de communication
- Maîtriser la langue de base écrite et orale, utilisée dans l'Administration publique
- Travailler en étroite collaboration avec les autres Composantes de la Coordination.

**? Niveau requis :** bac+3 en gestion des projets ou communication 0505 ans d'expérience, bonne connaissance du développement rural. Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, être autonome ,rigoureux et organiser, bonne connaissance de l'outil informatique ,maîtrise de l'utilisation du GPS, connaissance approfondies du monde agricole et de l'agriculture, organisé et rationnel.

## **Comptable :**

### **? Missions:**

- Assurer la gestion comptable et administrative du PARF-CAFE
- Participer à l'amélioration des outils de gestion ;
- Travailler en étroite collaboration avec les autres unités de la Coordination, Composantes et Points focaux du projet.

**? Niveau requis :** bac+2 en agronomie et en comptabilité, 10 ans d'expérience en agronomie, Au moins 3 ans d'expérience pertinente dans le contexte de missions, forte capacité de travail en équipe, flexibilité, sens de l'organisation, réactivité, aptitudes rédactionnelles confirmées (rapports, notes de synthèse, stratégies...), pragmatique capacité avérée à la production d'outils et de documents dans un temps court, excellente maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral.

## **Expert en Passation des Marchés :**

### **? Missions:**

- Assurer la mise en œuvre des activités de passations des marchés ;
- Suivre les marchés en cours d'exécution ;
- Travailler en étroite collaboration avec les autres unités de la Coordination, Composantes et Points focaux du projet.

**? Niveau requis :** bac+3 en agronomie, ou gestion des projets, 05 ans d'expérience en agronomie, Au moins 2 ans d'expérience pertinente dans le contexte de missions, Excellentes connaissances des procédures de passation des marchés, forte capacité de travail en équipe, flexibilité, sens de l'organisation, réactivité, aptitudes rédactionnelles confirmées (rapports, notes de synthèse, stratégies, etc.), pragmatique, capacité avérée à la production d'outils et de documents dans un temps court, excellente maîtrise du français a l'écrit comme à l'oral.

## **Cadres d'Appui :**

### **? Missions:**

- Appuyer les Composantes et les Unités du projet dans leurs tâches
- Assurer les tâches de reproduction et transmission des documents.
- Travailler en étroite collaboration avec les autres unités de la Coordination, Composantes et Points focaux du projet.

**? Niveau requis :** Au mains bac+2 en agriculture, en comptabilité, gestion des entreprises, en management des entreprises ou tout autre diplôme universitaire de même grade. Expérience professionnelle de 3 ans, bon sens de l'écoute, excellentes connaissances des procédures de passation des marchés, forte capacité de travail en équipe, flexibilité, sens de l'organisation réactivité aptitudes rédactionnelles confirmées (rapports, notes de synthèse,

stratégies etc.), pragmatique, capacité avérée à la production d'outils et de documents dans un temps court, excellente maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral.

## 4. Remises des offres

Le dépôt des dossiers se fait de manière physique à l'immeuble siège du Projet située en face de l'OAPI de 10h00 à 14h00.

La date limite de dépôt des candidatures est le 12 janvier 2024.

*NB : aucun recrutement ne se fait contre une somme d'argent.*

## 5. Composition du dossier

- Lettre de motivation adressée au Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Curriculum vitae (CV) ;
- Photocopie certifiée du diplôme requis ;
- Photocopie carte nationale d'identité ;
- Attestation de Conformité Fiscale ;
- Plan de localisation ;
- Certificat médical ;
- Chemise cartonnée pour contenir l'ensemble des pièces avec mention :
  - Norn et prénom ;
  - Poste recherché ;
  - Contact;
  - Email.

YAOUNDE le 9 Janvier 2024

Le **MINISTRE**

**MBAIROBE Gabriel**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N° 02/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2024 DU 09 JAN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AUTOUR DE LA CITÉ DU BARRAGE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :  
Par **DECISION N° 04/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2024 DU 09 JAN 2024**  
Le Marché relatif à la l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
MANSFIELD BUILDER	183 612 585  (cent quatre-vingt-trois millions six cent douze mille cinq cent quatre-vingt-cinq) FCFA	12 mois

Le **Directeur Général MANSFIELD BUILDER**, ou son représentant, **dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6<sup>ème</sup> étage, porte 606**, pour l'établissement dudit Marché.

YAOUNDE le 9 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGOU THEODORE**

## ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**DECISION N° 04/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2024 DU 09 JAN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AUTOUR DE LA CITÉ DU BARRAGE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le Décret N° 2006/406 du 29 novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

**Vu** le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le Décret N° 2020/245 du 04 mai 2020, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** la Résolution N°120 du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution de contrôle des Marchés de EDC ;

**Vu** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 03/AONO/EDC/CIPM/2023 du 18 avril 2023 pour réalisation des travaux de construction d'une clôture autour de la cité du barrage de Lom Pangar ;

**Vu** le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 30 octobre 2023, relatif à l'examen du rapport d'évaluation des offres reçues dans le cadre de l'Appel d'Offres susvisé,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:**

L'entreprise **MANSFIELD BUILDER**, est attributaire du **Marché relatif à la réalisation des travaux de construction d'une clôture autour de la cité du barrage de Lom Pangar, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de 183 612 585 (cent quatre-vingt-trois millions six cent douze mille cinq cent quatre-vingt-cinq) FCFA**, et un délai d'exécution de 12 (douze) mois.

**Article 2 :**

Le **Directeur Général** l'entreprise **MANSFIELD BUILDER**, ou son représentant, **dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6<sup>ème</sup> étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGOU THEODORE**

## COMMUNE DE BAFIA

**DECISION MUNICIPALE N°01/DM/COM-BAFIA/SG/2024 DU10/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 17 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA FINANCEMENT : BUDGET DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PDCVEP), EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le Décret N° 20007/007 du 24 avril 2007 Portant création des nouvelles communes ;

Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics;

Vu L'arrêté N°000132 /A/MINDDVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de madame le Maire de la Commune de Bafia;

Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023

Vu Le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°019/AONO/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 17 NOVEMBRE 2023 Pour les travaux de construction d'un marché de vente de viande dans la commune de Bafia, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre;

Vu Le rapport d'analyse des offres de la sous-commission d'analyse des offres

Vu La proposition d'attribution de la commission interne de Passation des Marchés de la commune de BAFIA formulée par lettre N° 001/L/PA/CIPM-BAFIA/2024 du 05 Janvier 2024

DECIDE

Article 1er Le Marché objet du Dossier d'appel d'offres sus visé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot Attributaire Montant (HT) Montant (TTC) Délai Rabais

Unique ETS FELY CONFORT

BP : 14299, YAOUNDE Tel : 697 18 62 18 83 837 442 100 000 000 120 JOURS 0.6%

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

*BAFIA le 10 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité**

**COMMUNE DE NGAMBE**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NGBE/CIPM/2024 DU 15/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE A LA COMMUNE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024, le Maire de la Commune **DE NGAMBE**, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de **DE NGAMBE**, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **l'acquisition d'une pelle chargeuse dans la Commune de NGAMBE, département de la Sanaga maritime, région du littoral.**

**2. Consistance des prestations**

Il consiste à acquérir un camion benne dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Moteur weichai WD 10G ;
- Puissance nominale 162 KW ;
- Vitesse nominale 2000 tours par minute ;
- Charge nominale 5000kg ;
- Cylindrée 9,726L ;
- Pompe de direction à engrenage ;
- Dimension pneus 23,5 - 25
- Force d'arrachage 168kn ;
- Hauteur de déversement 3058 mm
- Transmission powershiff ;
- Godet 3m<sup>3</sup>

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **cent millions (100 000 000) Francs CFA .**

**4. Allotissement**

Les fournitures seront constituées seront **en un(01) lot.**

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local **sur la ligne d'imputation .....**

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté au service technique de la commune, aux heures ouvrables à la Commune de **NGAMBE**, Tel 699678103 dès publication du présent avis.



## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la recette municipale de, aux heures ouvrables à la Commune de **NGAMBE**, Tel : 699678103, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de **NGAMBE**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir au Secrétariat du Maire, au plus tard le **13/02/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°001AONO/CIPM/NGBE/2024 DU 15/01/2024  
EN PROCEDURE D'URGENCE  
POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE A LA COMMUNE DE NGAMBE  
, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**NB** : l'offre financière devra être accompagné d'un CD ou d'une clé USB et doit contenir le devis et bordereau de prix unitaire.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage objet du présent Appel d'Offres est d'un **(01) mois** soit 30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **2 000 000 (deux millions)** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière).. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 13/02/2024 à 14 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de, **NGAMBE** dans la salle de réunion .....

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

En plus de la vérification de la régularité administrative des Dossiers administratifs, il sera procédé à l'évaluation des offres techniques et financières.

La vérification de la régularité administrative consiste à s'assurer que les pièces administratives sont complètes, authentiques et valides sous peine d'élimination du soumissionnaire concerné.

Pour l'évaluation technique, une grille a été prévue à cet effet et fait l'objet de la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres.

### Critères éliminatoires

#### Les critères éliminatoires se présentent comme suit :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme à déposer après 48heures de l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Offre ne remplissant pas l'une des conditions portant sur:
  - Puissance nominale 162 KW ;
  - Vitesse nominale 2000tr/min ;
  - Charge nominale 5000kg ;
  - Cylindrée 9 ,726L ;
  - Offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% de l'ensemble des critères ;
  - Absence de la caution de soumission à l'ouverture.
  - Nom respect de l'une des caractéristiques majeures

#### Caractéristique majeur :

- Force d'arrachage 168kn ;
- Moteur weichai WD10G ;
- Transmission Powershiff ;
- Hauteur de déversement 3058 mm ;
- GODET 3m<sup>3</sup> ;

### Critères essentiels

- Les autres caractéristiques mécaniques ;
- Les caractéristiques dimensionnelles et pondérales ,
- Les références du soumissionnaire.
- Le personnel ;
- La disponibilité des pièces de rechange.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** a compté de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de **NGAMBE**, BP : 02 NGAMBE, Tel : 699678103

### **Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*NGAMBE le 15 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

***BIMAÏ Simon Pierre***

**COMMUNE DE NGUIBASSAL**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24 DU 15 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

**Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL**, Autorité Contractante, lance un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux de construction d'un dalots double dans certaines localités de la commune de Nguibassal, Département du Nyong et kelle, Région du centre. en procédure d'urgence.**

**1- Objet de l'Appel d'Offres :**

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **les travaux de construction d'un dalots double dans certaines localités de la commune de Nguibassal, Département du Nyong et kelle, Région du centre. en procédure d'urgence.**

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent **les travaux de construction d'un dalots double dans certaines localités de la commune de Nguibassal, Département du Nyong et kelle, Région du centre. en procédure d'urgence**

- Installation de chantier
- Installation de chantier
  - Travaux préparatoires
  - Assainissement-drainage
  - Ouvrage d'art -dalot
  - Nettoyage et terrassement
  - Terrassements généraux
  - Peinture de l'ouvrage
  - Signalisation et équipement de sécurité

**3. Cout Prévisionnel**

N° Lot	Localités	Montan
Lot N°1	<b>Construction d'un dalot double de 2,5m sur la rivière NGOMBAS</b>	Quarante millions 000 000 F)
Lot N°2	<b>Construction d'un dalot double de 6m de long sur la rivière POGUE</b>	Quarante-cinq milli quatre -vingt-dix-ne cent quatre-vingt (45.699.580 F) CFA

**4. Allotissement**

Les travaux objet de la demande sont répartis en deux (02) lots dans l'arrondissement de NGUIBASSAL

N° Lot	Localités	Imputation
Lot N°1	<b>Construction d'un dalot double de 2,5m sur la rivière NGOMBAS</b>	
Lot N°2	<b>Construction d'un dalot double de 6m de long sur la rivière POGUE</b>	

**5. Participation et origine**

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

**6. Financement**

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2024.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune de NGUIBASSAL** d'un montant non remboursable de **100 000F (cent mille francs) CFA**

**9. Remises des offres**

Chaque offre de chaque lot est rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Nguibassal **au plus tard le 07 Février 2024 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24 DU 15 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DANS CERTAINS LOCALITE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois**. Pour chaque lot.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

● N° Lot	● Localités	● Montant
● Lot N°1	● <b>Construction d'un dalot double de 2,5m sur la rivière NGOMBAS</b>	● <b>Huit cent mille francs (800 000 F) CFA.</b>
● Lot N°2	● <b>Construction d'un dalot double de 6m de long sur la rivière POGUE</b>	● <b>neuf cent treize mille neuf cent quatre-vingt-douze mille francs (913.992 F) CFA</b>

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 07 Février 2024 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Nguibassal en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

Spécifications techniques non conformes au CCTP ;  
 Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;  
 Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;  
 Non production dans un délai de 48 heures d'une pièce administrative non conforme ;  
 Absence de la note méthodologique dans l'offre technique ;  
 L'absence de la caution de soumission ;  
 Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique moins de 75% d'éléments positifs (oui).

### **Evaluation des offres techniques**

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

**Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre**

### **Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL, au numéro : 679 972 494/699 893 983/690312569.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : 1517

YAOUNDE le 15 Janvier 2024

Le MAIRE

**MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE**

## COMMUNE DE NGUIBASSAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24 DU 15 JANVIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU BASSE TENSION MONOPHASE A MAHOLO II DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL**, Autorité Contractante, lance pour le compte du gouvernement, un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Construction du réseau basse tension monophasé à Maholo II dans la commune de NGUIBASSAL, département du Nyong et kelle.

#### **1-Objet de l'Appel d'Offres :**

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de Construction du réseau basse tension monophasé à Maholo II dans la commune de NGUIBASSAL, département du Nyong et kelle.

### 2. Consistance des prestations

- Extension du réseau BT monophasé,
- Prestations diverses,
- Branchement ménage.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **10 000 000 (dix millions francs) CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un lot, dans l'arrondissement de NGUIBASSAL : Travaux de Construction du réseau basse tension monophasé à Maholo II dans la commune de NGUIBASSAL, département du Nyong et kelle.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toute entreprise de travaux public de droit camerounais possédant une bonne expérience et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation d'électrification, objet du présent appel d'offres

### 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2024*

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune de Nguibassal dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de NGUIBASSAL** d'un montant non remboursables de **20 000F (vingt mille francs) CFA.**



## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Nguibassal **au plus tard le 07 Février 2024 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24 DU 15 JANVIER 2024**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU BASSE TENSION MONOPHASE A MAHOLO II DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **200 000 (deux cent mille francs) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 07 Février 2024 à partir de 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

- ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ü Absence d'une pièce ou partie dans l'offre financière ;
- ü Absence de la caution de soumission ;
- ü Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 70% éléments positifs (oui) ;

### 2- Critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 03 éléments
- B - Références 05 éléments
- C - Personnel d'encadrement 10 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments
- E - Matériel 03 éléments

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL, au numéro : 699.89.39.83

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 15 Janvier 2024

Le MAIRE

**MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE**

# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N°021/2023/HYDRO-MEKIN/DG/CMA DU 08/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES GLOBALES DOMMAGES INFRASTRUCTURELS DU PATRIMOINE D'HYDRO-MEKIN S. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC D'HYDRO-MEKIN, EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN) Maître d'Ouvrage communique :

**La Société SAAR ASSURANCES B.P : 11834 Yaoundé, Tél : 222 20 66 48/222 20 66 50** est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 du 18 septembre 2023 pour la souscription d'une police d'assurances globales dommages infrastructurels du patrimoine d'HYDRO-MEKIN S.A.

La Société **SAAR ASSURANCES** représente l'apériteur à hauteur de 60% du marché. Les Sociétés **SANLAM CAMEROUN (B.P : 12125 Douala, Tél : +237 233 50 25 01)** et **CHANAS ASSURANCES S.A (B.P : 109 Douala ; Tél : 233 42 14 74/679 803 983/699 302 713)** en sont les co-assureurs aux taux respectifs de 25% et 15%.

	En chiffre	En lettre
Montant TTC (en FCFA)	<b>167 277 691</b>	Cent soixante-sept millions deux cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-et-un
Délai d'exécution	<b>16 mois</b>	Seize mois

**Ladite société est invitée à se présenter dès signature du présent communiqué au Service des Marchés d'HYDRO-MEKIN pour souscription du projet de marché.**

Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à venir retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, passé ce délai ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 8 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BIYA MOTTO Frederic**

**COMMUNE DE NGUIBASSAL**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24 DU 15 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET REAMENAGEMENT DES ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

**Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL**, Autorité Contractante, lance un dossier d'appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation et réaménagement des routes dans certaines localités de Nguibassal dans la Commune Nguibassal, département du Nyong et kelle, Région du centre.en procédure d'urgence.

**1-Objet de l'Appel d'Offres :**

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de réhabilitation et réaménagement des routes dans certaines localités de Nguibassal dans la Commune Nguibassal, département du Nyong et kelle, Région.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les travaux de réhabilitation de la piste agricole carrefour Boumndjack – rivière Mbegui et l'Entretien de la Voirie Urbaine de Nguibassal dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, Région du centre. En procédure.

- Travaux préparatoires,
- Nettoyage et terrassements,
- Assainissement-drainage,
- Construction des Equipements d'éclairage public en Energie solaire photovoltaïque
- Divers.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

**23 000 000 (vingt-trois millions de francs) pour le lot 1**

**65.000.000(soixante-cinq millions de francs pour le lot 2**

**4. Allotissement**

Les travaux objet de la demande sont répartis en deux (02) lots dans l'arrondissement de NGUIBASSAL

**5. Participation et origine**

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

**6. Financement**

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2024.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie Nguibassal (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Reveur Municipal de la commune de NGUIBASSAL** d'un montant non remboursable de **100.000F (cent mille francs) CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de NGUIBASSAL **au plus tard le 07 Février 2024 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/24 DU 15 JANVIER 2024**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET REAMENAGEMENT DES ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE NGUIBASSAL DANS LA COMMUNE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE**

**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

**460 000 (quatre cent soixante mille) pour le lot 1**

**1.300.000 (un million trois cent mille francs) pour le lot 2**

valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 07 Février 2024 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

spécifications techniques non conformes au CCTP ;

Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

non production dans un délai de 48 heures accordé par la CIPM d'une pièce administrative absente ou non conforme ;

Absence de la note méthodologique dans l'offre technique ;

l'absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;

Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique moins de 75% d'éléments positifs (oui).

<b>CRITERES ESSENTIELS</b>
Expérience générale du soumissionnaire



Expérience spécifique du soumissionnaire
Expérience et qualification du personnel
Matériel et logistique
Organisation méthodologique et planning
Présentation générale de l'offre

**Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre**

#### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

#### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL, au numéro : **699 89 39 83**.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48.CONAC : 1517**

YAOUNDE le 15 Janvier 2024

Le MAIRE

**MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE**

**COMMUNE DE BAFIA**

**COMMUNIQUE N°01/C/COM-BAFIA/SG/2024 DU10/01/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 17 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE;MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA FINANCEMENT : BUDGET DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PDCVEP), EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

**Par décision N°-----/DM/COM-BAFIA/ DU \_\_\_\_\_, Le Marché objet du Dossier d'appel d'offres sus visé est attribué au soumissionnaire ci-après :**

N° lot	Attributaire	Montant (HT)	Montant (TTC)	Délai	Rabais
Unique	<b>ETS FELY CONFORT</b> <b>BP : 14299, YAOUNDE Tel : 697 18 62 18</b>	<b>83 837 442</b>	<b>100 000 000</b>	<b>120 JOURS</b>	<b>0.6%</b>

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué à la Mairie de BAFIA, pour l'établissement du contrat y relatif.

Les soumissionnaires ci – après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants:

N°	Soumissionnaires	Motifs
01	<b>Sté LA BELLE BRIQUE</b>	<b>Attestation pour soumission CNPS non régularisée après 48h</b>
02	<b>GROUPEMENT ETS BK&amp;COMPAGNIE-SONEDIS SARL</b>	<b>Absence de l'attestation de domiciliation bancaire</b>

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Bafia, sous peine de destruction.

*BAFIA le 10 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité**



# PORT AUTONOME DE DOUALA

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL N°001/2024/AMI/PAD DU 12/01/2024 POUR LA PRÉSELECTION DES CANDIDATS DEVANT PARTICIPER À L'APPEL À CONSULTATION RESTREINTE POUR LA CONCEPTION, LE FINANCEMENT, L'AMÉNAGEMENT, LA MODERNISATION, L'EXPLOITATION, LA MAINTENANCE, LA RÉNOVATION AVANT RÉTROCESSION AU PORT AUTONOME DE DOUALA D'UNE CANTINE D'ENTREPRISE MODERNE. EXERCICE 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

En application des dispositions de l'article 7 du Décret N°2019/034 du 24 janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala, l'Autorité Portuaire est chargée des missions de gestion, entretien, maintenance et renouvellement des infrastructures et équipements portuaires qui lui sont affectés.

En outre, et sur le fondement des dispositions susvisées, le PAD est également chargé de la promotion des activités à caractère culturel, sportif et associatif, et de l'appui aux activités de développement social.

Dans le cadre de l'exécution de ses missions et conformément aux dispositions de la loi n°92/007 du 14 août 1992 portant code du travail, mettant à la charge de l'employeur certaines obligations en matière de sécurité, hygiène et santé sur les lieux de travail, et en application des dispositions de l'article 91 de la Convention Collective Nationale des Travailleurs des Organismes Portuaires Autonomes du Cameroun, qui prévoit la possibilité pour le PAD de mettre à la disposition de son personnel un restaurant d'entreprise, le PAD s'est doté de cantines de restauration d'entreprise dans le but de fournir prioritairement à ses employés des services de restauration de qualité à des prix subventionnés.

Cette politique a l'avantage de maintenir le personnel près de son outil de travail et de créer un cadre convivial de restauration, tout en réduisant les risques liés à la fréquentation d'autres services hors de l'enceinte portuaire.

Résolument inscrite dans cette dynamique, l'Autorité Portuaire Locale entend moderniser ce service de restauration en confiant la gestion à un partenaire privé, qui sera chargé des missions globales d'aménagement dans le but de délivrer un service optimum aux agents du PAD.

À cet effet, le Directeur Général du PAD lance un Appel à Manifestation d'Intérêt National (AMI) en vue de la présélection des entreprises camerounaises du secteur de la restauration, disposant d'une expérience avérée et des équipements nécessaires, en vue de participer à la Consultation Restreinte pour la conception, le financement, l'aménagement, la modernisation, l'exploitation, la maintenance, la remise à niveau avant rétrocession au Port Autonome de Douala d'une cantine d'entreprise moderne.

## 2. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD), Autorité Portuaire du Port de Douala-Bonabéri, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt National (AMI) en vue de la présélection des entreprises camerounaises du secteur de la restauration, financièrement aptes, disposant d'une expérience avérée et des équipements nécessaires en vue de participer à la Consultation Restreinte pour la conception, le financement, l'aménagement, la modernisation, l'exploitation, la maintenance, la remise à niveau avant rétrocession au Port Autonome de Douala d'une cantine d'entreprise moderne.

### 3. Participation et origine

Le présent AMI est ouvert à toute entreprise ou groupement d'entreprises nationale (s) qui dispose (nt) d'une expérience avérée dans les services de restauration.

Ne peuvent postuler dans le cadre du présent AMI, les entreprises :

- a) en état de liquidation judiciaire ou en faillite ou faisant l'objet d'une procédure équivalente ;
- b) soumises à une procédure de redressement judiciaire ou équivalent ;
- c) qui ont été exclues de toute commande ou contrats administratifs en vertu d'une décision administrative ;
- d) qui ont entrepris d'influencer indûment le processus décisionnel ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage lors de la présente procédure, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution ;
- e) qui ont conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence ;
- f) qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens ;
- g) frappées de l'une des interdictions ou déchéances prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- h) qui n'ont pas souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur.

Aucune entreprise ne peut présenter plus d'une candidature seule ou en groupement, sous peine de disqualification.

### 4. Remises des offres

Le délai de remise des dossiers de candidature accordé aux soumissionnaires est de trente (30) jours calendaires à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel À Manifestation d'Intérêt.

Chaque dossier de candidature doit être remis en cinq (05) exemplaires, contre récépissé de dépôt : Un (01) exemplaire original paraphé et quatre (04) copies marquées comme tel.

Le dossier de candidature doit également comprendre une version numérique de l'exemplaire original à fichiers Pdf ou Xls de version compatible, imprimable et non modifiable, transmis sur support USB.

En cas de divergence entre l'original et une copie, le document marqué « ORIGINAL » ou sa version numérique prévalent.

L'original du dossier de candidature et chacune des quatre (04) copies doivent être respectivement placés dans cinq (05) enveloppes séparées et fermées, portant clairement la mention « ORIGINAL » ou « COPIE ».

Chacune des cinq (05) enveloppes du dossier de candidature comprendra trois enveloppes : une première contenant le dossier administratif, une deuxième contenant le dossier financier et une troisième contenant le dossier technique.

Les cinq (05) enveloppes et le support USB sous pli fermé, seront placés dans un contenant scellé, à déposer contre récépissé au lieu indiqué dans l'AMI au plus tard le **14/02/2024, à 15 heures 30 minutes**.

Passé ce délai, aucun acte de candidature ne sera recevable.

L'enveloppe ou le contenant du dossier de candidature doit être totalement scellé de façon à ne pouvoir être ouvert qu'en séance de dépouillement, sous peine de disqualification du candidat. Il ne doit pas permettre d'identifier le candidat et ne doit porter que la mention précise suivante :

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL N° 2024/001/AMI/PAD DU 12/01/2024 POUR LA PRÉSELECTION DES CANDIDATS DEVANT PARTICIPER À L'APPEL À CONSULTATION RESTREINTE POUR LA CONCEPTION, LE FINANCEMENT, L'AMÉNAGEMENT, LA MODERNISATION, L'EXPLOITATION, LA MAINTENANCE, LA RENOVATION AVANT RETROCESSION AU PORT AUTONOME DE DOUALA D'UNE CANTINE D'ENTREPRISE MODERNE.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Les enveloppes intérieures doivent indiquer le nom et l'adresse du candidat afin de permettre, si nécessaire, de retourner son dossier de candidature.

## **D. OUVERTURE DES PLIS**

Les dossiers de candidature remis dans les délais requis, seront ouverts par le Comité Ad Hoc mis en place à cet effet par le Directeur Général du PAD.

L'ouverture des dossiers se fera en un temps et en séance publique de dépouillement, qui se tiendra une (01) heure au plus tard après l'heure limite de réception des candidatures, à la date fixée dans l'AMI.

Les candidats pourront assister à la séance d'ouverture et y être représentés par deux personnes dûment mandatées au plus, sur présentation du récépissé de dépôt ou d'un mandat et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Après ouverture des plis et identification des candidats, les documents contenus dans l'enveloppe marquée « ORIGINAL » seront visés et paraphés par le Président du Comité Ad Hoc séance tenante. Le contenu des enveloppes marquées « COPIES » sera annoncé et présenté à haute voix.

Le Comité Ad Hoc procédera, sur la base de l'offre originale, à la vérification de toutes les pièces requises et attestera de leur présence effective dans le dossier de candidature.

Si le Comité Ad Hoc le juge opportun et nécessaire, il pourra demander au(x) candidat(s) concerné(s) séance tenante ou pendant le déroulement des travaux d'analyse, de fournir toute information ou document complémentaire. Dans ce cas, le(s) candidat(s) concerné(s) est (sont) tenu(s) de répondre au Comité Ad Hoc dans le délai prescrit.

Les pièces complémentaires requises par le Comité Ad Hoc sont déposées sous enveloppe scellée contre récépissé, au lieu indiqué.

Passé le délai imparti par le Comité Ad Hoc, aucune information complémentaire ne sera recevable.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces complémentaires transmises par les candidats se fera par le Comité Ad Hoc en séance publique de dépouillement, dont la date sera communiquée par le Directeur Général du PAD, par tout moyen laissant trace écrite.

Les informations lues à l'ouverture des dossiers et/ou des enveloppes contenant des pièces complémentaires seront, le cas échéant, consignées dans un procès-verbal d'ouverture des plis ou d'ouverture des pièces complémentaires selon le cas. Le procès-verbal susvisé sera signé séance tenante par les membres du Comité Ad Hoc et par les représentants des candidats présents.

Ces informations seront par ailleurs consignées dans un Registre, qui mentionnera toutes les informations, y compris celles portant sur les pièces manquantes dans chaque dossier et sera signé par le Président et les Rapporteurs du Comité Ad Hoc.

À l'issue des travaux, le Président du Comité Ad Hoc transmet les dossiers à l'équipe-projet dédié à d'analyse des offres.

## 5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt à présenter par chaque candidat comprend un dossier administratif, financier et technique.

### A- Dossier administratif

Le dossier administratif doit comprendre les pièces suivantes, en version originale, ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- Une copie de l'agrément délivrée par l'Autorité compétente ;
- Une lettre de manifestation d'intérêt du candidat signée par le représentant légal dûment habilité à cette fin (cf. modèle annexé à l'AMI) ;
- Une déclaration sur l'honneur du candidat signée par le représentant légal dûment habilité (cf. modèle annexé à l'AMI) ;
- Une déclaration de groupement signée par le chef de file du groupement dûment habilité, le cas échéant (cf. modèle annexé à l'AMI) ;
- Un extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
- Une attestation de non-redevance ;
- Une attestation pour soumission à la CNPS ;
- Une carte de contribuable en cours de validité dûment certifiée par le service des impôts territorialement compétent ;
- Une attestation de non-exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Une attestation de non faillite délivrée par l'Autorité compétente ;
- Une copie des statuts à jour.

### B- Dossier financier

- Un tableau de présentation synthétique des principales données financières du candidat pour les cinq (05) derniers exercices (cf. modèle annexé à l'AMI) ;
- Les états financiers certifiés des cinq (05) derniers exercices comptables du candidat, par un Commissaire aux Comptes agréé.

### C- Dossier technique :

Le dossier technique devra comprendre :

- Un exposé sommaire des motivations de la manifestation d'intérêt du candidat ;

- Les justificatifs de la disponibilité du matériel requis ;

- Les références professionnelles dans l'exercice des activités de restauration devant faire ressortir, la nature de l'activité, les autorisations légales et administratives requises délivrées par les autorités compétentes), la durée d'exercice de l'activité et un résumé succinct des résultats obtenus ;

- Les références du personnel consignées dans des Curriculum Vitae faisant ressortir les domaines d'expertise, les qualifications, les prestations ou les missions auxquelles l'intéressé a participé, le bénéficiaire des prestations, et les copies des diplômes.

Toutes les pièces du dossier de candidature devront obligatoirement soit dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, soit avoir été établis postérieurement à la date de publication du présent AMI.

Les pièces du dossier de candidature et toute correspondance éventuelle doivent être rédigées en français ou en anglais.

En cas de groupement, le dossier de candidature devra comprendre une déclaration de groupement (cf. modèle joint en annexe), signée par tous les membres et désignant le chef de file habilité à représenter et engager le groupement.

Chaque membre du groupement devra remettre tous les documents requis ci-dessus.

## 5. PROCÉDURE

Conformément à la Résolution n° 700-20/CA/PAD/ du 03 janvier 2020 portant Régime général de transfert des activités à caractère industriel et commercial relevant de la circonscription de compétence du Port Autonome de Douala, la présélection vise à établir une liste restreinte de cinq (05) candidats tout au plus.

La procédure comprend les étapes suivantes :

### A. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

#### 6. Critères d'évaluation

À compter de la date de publication de l'Avis, tout candidat intéressé pourra procéder au retrait du dossier d'Appel à Manifestation d'intérêt, sans frais, auprès de la Division de l'Analyse, de la Prospective et de la Coopération du Port Autonome de Douala, située au 10<sup>e</sup> étage de l'immeuble siège IGH, ou par demande écrite adressée par email à l'adresse électronique suivante : [pad@pad.cm](mailto:pad@pad.cm) ; avec copie aux adresses ci-dessous :

L'absence d'un agrément délivré par l'Autorité compétente est un critère éliminatoire.

[joseph.nguenentepe@pad.cm](mailto:joseph.nguenentepe@pad.cm); [patrick.mounom@pad.cm](mailto:patrick.mounom@pad.cm) ;

#### E.2 Critères essentiels

Le Comité Ad Hoc procède à une analyse de chaque dossier de candidature, de façon à évaluer et classer les candidats sur la base des critères ci-après :

- Un exposé sommaire des motivations de la manifestation d'intérêt ;
- Références du soumissionnaire ;
- Références des équipements.

Les candidats seront sélectionnés sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
I	Présentation Générale de l'offre	02
II	Un exposé sommaire des motivations de la manifestation d'intérêt	08
III	Références du soumissionnaire	75
IV	Disponibilité des équipements	15
<b>Note totale</b>		<b>100</b>

Les critères d'évaluation ont été décomposés comme suit :

N°	Critères d'évaluation ( <i>Joindre 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et dernière page des contrats, attestation de bonne exécution, PV de réception</i> ).	Note maximale
<b>I</b>	<b>Présentation Générale de l'offre</b>	<b>02 points</b>
I.1	Reliures.	0,5
I.2	Clarté et pagination de l'offre	0,5
I.3	Séparation des pièces par des intercalaires couleurs portant le titre des pièces	0,5
I.4	Présentation des pièces dans l'ordre demandé dans le dossier d'AMI	0,5
<b>II</b>	exposé sommaire des motivations de la candidature à la manifestation d'intérêt	<b>08 pts</b>
<b>III</b>	<b>Références du soumissionnaire</b>	<b>75 points</b>
III.1	Disposer d'un restaurant opérationnel en cours d'activités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dix (10) ans d'expérience dans le domaine : 10 pts</li> <li>- Cinq (05) ans d'expérience dans le domaine : 05 pts</li> <li>- Deux (02) ans d'expérience dans le domaine : 02 pts</li> </ul>	10 pts
III.2	Exécuter ou avoir exécuté une activité de gestion de cantine d'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 05 contrats : 15 pts</li> <li>- ? 03 contrats et : 10 pts</li> <li>- ? 01 contrat et : 07 pts</li> </ul>	15 pts

III.3	Durée d'exercice de(s) l'activité(s) sur la base des contrats exécutés ou en cours d'exécution :  - > 5 ans : 5 pts  - > 2 ans et ? 5ans : 3 pts  - ? 2 ans : 2 pts	05 pts
III.4	Chiffre d'affaires des contrats similaires exécutés ou en cours d'exécution :  - chiffre d'affaires annuel ? à 100.000.000 francs à CFA : 5 pts  - chiffre d'affaires annuel  - chiffre d'affaires annuel > à 50.000.000 francs CFA : 2 pts	05 pts
III.5	Résultat net positif :  - Sur les 5 dernières années : 10 pts  - Sur les 3 dernières années : 05 pts  - Sur les 2 dernières années : 02 pts	10 pts
III.5	Exécution satisfaisante de la prestation :  - > 05 réceptions techniques satisfaisantes ou tout documents équivalents : 15 pts  - >03 réceptions techniques satisfaisantes ou tout documents équivalents et ? 05 réceptions techniques satisfaisantes ou tout documents équivalents : 10 pts  - ? 01 réceptions techniques satisfaisantes ou tout documents équivalents : 07 pts	15 pts
III.6	Références du personnel (expérience dans la restauration et justificatifs de formation) :  - > 2 Chefs cuisiniers et 2 chefs de salle : 15 pts  - 2 Chefs cuisiniers, 2 chefs de salle : 10 pts	15 pts
IV	<b>Disponibilité des équipements et batterie de cuisine</b>	<b>15 points</b>



	<ul style="list-style-type: none"><li>- Installations et matériels (justificatifs de propriété) :</li><li style="padding-left: 40px;">- 01 chambre froide : 05 pts ;</li><li>- 01 véhicule de type frigorifique et isotherme : 02 pts</li><li>- 02 véhicules de type frigorifique et isotherme : 02 pts</li><li>- 03 véhicules de type frigorifique et isotherme : 02 pts</li><li style="padding-left: 40px;">- 01 batterie de cuisine professionnelle : 04 pts.</li></ul>	
<b>TOTAL</b>		<b>100 points</b>

À l'issue de l'évaluation, seuls les candidats ayant totalisé la note minimale de **75/100** pourront être retenus pour la participation à l'appel à consultation restreinte.



## 7. Renseignements Complémentaires

Tout candidat qui souhaite avoir des clarifications ou des renseignements complémentaires devra transmettre ses questions par email à l'adresse électronique qui suit : [pad@pad.cm](mailto:pad@pad.cm) ; avec copies aux adresses suivantes : [josep](#)

## 8. Evaluation et publication des resultats

À l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, les soumissionnaires retenus seront notifiés et invités à participer à l'étape suivante de l'Appel à Consultation Restreinte.

Les conditions de participation à l'étape suivante seront précisées dans le Dossier d'Appel à Consultation Restreinte qui sera remis aux candidats concernés.

### **DROIT APPLICABLE**

La présente procédure est soumise aux lois et règlements en vigueur au Cameroun notamment au cadre juridique et réglementaire applicable aux activités transférées.

### **FRAIS**

Chaque candidat prend à sa charge tous les frais liés à la préparation et au dépôt de son dossier de candidature.

*DOUALA le 12 Janvier 2024*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO'O Cyrus**

## MINISTERE DES FINANCES

**DECISION N° 0000855/D/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 22 DÉCEMBRE 2023 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 00027/M/ MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 26 JUILLET 2021 PASSE AVEC L'ENTREPRISE GROUP SOFT SARL RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU CÂBLAGE RÉSEAU DU BÂTIMENT PRINCIPAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES FINANCES.

Vu la constitution ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu le marché N° 00027/M/ MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB du 26 juillet 2021 relatif aux travaux d'extension du câblage réseau du bâtiment principal de la Direction Générale des Impôts ;

Vu l'ordre de service de mise en demeure N°00000128/OS/ MINFI/DGI/ DAG/SDBME/SB/2023 du 14 Février 2023, prescrivant l'achèvement des travaux dans un délai de 21 jours;

Vu le procès-verbal de constat de carence du 12 Mai 2023 dressé suite à l'évaluation de l'ordre de service de mise en demeure ;

Vu les pièces versées au dossier.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le marché susvisé, relatif aux travaux d'extension du câblage réseau du bâtiment principal de la Direction



Générale des Impôts, attribué à l'entreprise **GROUP SOFT SARL**, est pour compter de la date de signature de la présente décision résilié aux torts, frais et risques exclusifs de l'entreprise adjudicataire, en application des dispositions combinées des articles 181, 182 et 184 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et conformément à l'article 45 dudit marché.

**Article 2** : La présente résiliation fait suite à la défaillance (non-exécution de l'ordre de service de mise en demeure, délais largement échus, non achèvement des prestations et abandon de chantier) du co-contractant dans la livraison des travaux objet du contrat.

**Article 3** : Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et les autres autorités concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**DECISION N°1712/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000011/AONO/CAMWATER/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA CAMWATER (EN 04 LOTS).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;  
 Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques  
 Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation  
 Vu La Résolution N°001/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de Monsieur MOUSSA Blaise ;  
 Vu La Résolution N°002/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de Madame NGO NJIKI épouse MINE Jocelyne Alice ;  
 Vu Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;  
 Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;  
 Considérant L'Avis de la Commission interne de Passation des Marchés en date du 29/12/2023.

## DECIDE :

**Article 1 :** Les sociétés ci-après citée ont été désignées adjudicataires du marché relatif à l'appel d'offres sus-mentionné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Période d'exécution
Lot 1	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<b>HORIZON SECURITY</b> BP: 6683 YAOUNDE Tel: 696 97 90 83	<b>204 647 310 FCFA TTC</b> (deux cent quatre millions six cent quarante-sept mille trois cent dix Francs cfa Toutes taxes comprises)	Du 1 <sup>er</sup> Janvier 2024 au 31 Décembre 2024  (12 mois)
Lot 2		<b>HORIZON SECURITY</b> BP: 6683 YAOUNDE Tel: 696 97 90 83	<b>546 770 790 FCFA TTC</b> (cinq cent quarante six millions sept cent soixante dix mille sept cent quatre vingt dix Francs CFA Toutes Taxes Comprises)	
Lot 3		<b>MASTER SECURITY COMPANY LTD</b> BP 13 99 Bafoussam	<b>197 191 800 FCFA TTC</b> (cent quatre vingt dix sept millions cent quatre vingt onze mille huit cent Francs CFA Toutes Taxes Comprises)	
Lot 4		<b>PRESERCAM SECURITY</b> BP : 15270 Dia	<b>264 735 000 FCFA TTC</b> (deux cent soixante quatre millions sept cent trente cinq mille Francs CFA Toutes Taxes Comprises)	

**Article 2 :** La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-





## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**